

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière : AUTRES DOMAINES DE  
COMPETENCES

Sous matière : AUTRES DOMAINES  
DE COMPETENCES DES  
COMMUNES

**OBJET :**  
**EFFACEMENT DU  
RESEAU BASSE  
TENSION RUE DU  
DOCTEUR MAZET  
SUR POSTE  
RESISTANCE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE  
DU : 09 NOVEMBRE 2021

AFFICHAGE EN DATE  
DU : **23 NOV. 2021**

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE  
DU **24 NOV. 2021**

Séance du Conseil Municipal du lundi 15 novembre 2021  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,  
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,  
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,  
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte  
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude  
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT,  
Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Delphine  
SANTINI, Préscillia GRANIER, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH,  
Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :** Élisabeth ESCAFRE Donne procuration à Sabine  
CHABERT, Régine SURRE Donne procuration à Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES, Michel RATABOUIL Donne procuration à Brigitte  
BATIGNE, Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à  
Evelyne GUILHEM, Agnès SOULIER Donne procuration à Hélène  
GIRAL, Audrey GAIANI Donne procuration à Chantal BARTHES,

**Absents excusés :** Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Michel  
RATABOUIL, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER,  
Audrey GAIANI

**Secrétaire :** Madame Sabine CHABERT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n° 94 en date du 29 juin 2010, la commune de Castelnaudary a décidé d'adhérer au Syndicat Audois d'Energies.

La Ville de Castelnaudary bénéficie notamment du partenariat avec le SYADEN dans le cadre de travaux d'enfouissements de réseaux électriques.

Afin de poursuivre ce partenariat, Monsieur le Maire propose de continuer les travaux d'enfouissement rue du Docteur MAZET sur le poste RESISTANCE.

En application du règlement d'interventions financières du SYADEN, la participation de la commune aux frais de dossier s'élève à 5 150,00 € H.T.

Conformément à l'annexe financière de la présente convention, le montant prévisionnel de cette opération est estimée à :

- Pour les travaux d'électrification, le montant total des travaux est de 103 000 € H.T. et la participation de la commune s'élève à 45 % du montant total soit 46 350 € H.T.
- Pour les travaux d'éclairage public, le montant total des travaux est de 9 960 € H.T., montant à la charge de la Collectivité. Le SYADEN versera une subvention de 60 % du montant H.T. à la Commune.
- Pour les Travaux de communications électroniques, le montant total des travaux est de 35 000.00 € H.T. La participation de la commune s'élève à 20 % soit 7 000 € H.T.

Monsieur le Maire propose d'approuver le projet de convention du SYADEN ainsi que le mode de financement.

Il précise que les crédits nécessaires aux travaux seront inscrits au BP 2022, opération 9002.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le projet d'enfouissement du réseau électrique basse tension rue MAZET sur le poste de la Résistance tel que présenté par Monsieur le Maire.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les différents documents relatifs à cette opération.

**PRECISE** que le financement de l'opération sera inscrit au B.P. 2022, opération 9002.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 15 novembre 2021

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le  
**24 NOV 2021**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**23 NOV 2021**  
Par publication le :  
**24 NOV 2021**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 23/11/2021  
Reçu en préfecture le 23/11/2021  
Affiché le   
ID : 011-211100763-20211115-DB2021287-DE